

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Thursday, January 29, 1987

• 0934

The Chairman: I call the meeting to order, meeting number 28 of our current series. Our reference, pursuant to Standing Order 96(2), is a study of unemployment insurance.

Mr. Allmand: On a question of order, I would like to know what the result was of our attempt to participate at the federal-provincial conference on unemployment insurance with the Ministers on Friday.

The Chairman: The last time I talked to the clerk was about 2 p.m. yesterday, and there was an attempted follow-up. Do we have anything further to report?

The Clerk of the Committee: No.

The Chairman: We have no definitive answer at this point.

Mr. Allmand: Okay.

• 0935

The Chairman: We have with us today Mr. Robert Saint-Louis and Lucie Lamarche, who have, along with Mr. Schabas, been involved in a study of organizational aspects—

Mr. William Schabas (Individual Presentation, Associate, Law Firm of Saint-Louis et Lamarche): Two studies were prepared.

The Chairman:—two studies—and the retired Hon. J.L. Dubinsky, former judge, who has been an umpire on many, many UIC cases.

So that is the kind of flavour we have. I understand from the clerk that the witnesses would like to make a brief opening presentation to set the framework and highlight the information they have, and then we might move to questions.

Monsieur Saint-Louis, vous avez la parole.

Maître Robert Saint-Louis, (c.r., conseiller de la Commission d'enquête sur l'assurance-chômage, professeur au département des sciences juridiques à l'Université du Québec à Montréal): Merci, monsieur le président.

Je suis avocat à Montréal et également enseignant à l'Université du Québec à Montréal, au département des sciences juridiques. Je suis accompagné de Lucie Lamarche, professeur à l'Université du Québec et avocate, et de William Schabas, avocat à Montréal. Nous pratiquons tous, plus ou moins intensivement, dans le domaine du droit social et du droit civil en général.

Nous avons préparé pour le compte de la Commission d'enquête sur l'assurance-chômage deux études. L'une portait sur un aspect critique de la Loi sur l'assurance-chômage, soit l'organisation de l'administration de la loi. Celle-ci sera

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le jeudi 29 janvier 1987

Le président: J'ouvre la 28^e séance de notre série actuelle. Notre ordre de renvoi, qui nous est conféré conformément à l'article 96(2) du Règlement, concerne l'assurance-chômage.

M. Allmand: J'ai un rappel au Règlement, monsieur le président. J'aimerais savoir si nos efforts pour participer à la conférence fédérale-provinciale sur l'assurance-chômage avec les ministres, vendredi, ont abouti ou non.

Le président: J'en ai parlé avec le greffier hier après-midi à 14 heures environ, et la question n'était toujours pas réglée à ce moment-là. Y a-t-il autre chose qu'on pourrait signaler aux membres?

Le greffier du comité: Non.

Le président: Pour l'instant, nous n'avons pas de réponse définitive.

M. Allmand: Très bien.

Le président: Aujourd'hui, nos témoins sont maître Robert Saint-Louis, maître Lucie Lamarche et maître Schabas, qui ont tous participé à une étude de l'organisation...

Maître William Schabas (Exposé à titre personnel, associé, cabinet d'avocats Saint-Louis et Lamarche): Deux études ont été préparées.

Le président:... oui, deux études—ainsi que l'honorable J.L. Dubinsky, ancien juge maintenant à la retraite, qui a très souvent été appelé à servir de juge arbitre pour régler des questions d'assurance-chômage.

Cela vous donne donc une idée du ton de notre discussion aujourd'hui. Je crois comprendre du greffier que les témoins voudraient faire un bref exposé liminaire afin de passer en revue rapidement les renseignements qu'ils ont recueillis, après quoi nous ouvrirons la période des questions.

Mr. Saint-Louis, you have the floor.

Mr. Robert Saint-Louis (Q.C., council of the Commission of Inquiry on Unemployment Insurance, Professor, Department of Legal Sciences, Université du Québec à Montréal): Thank you, Mr. Chairman.

For your information, I am a lawyer practising in Montreal, as well as a teacher at the *Université du Québec à Montréal* in the Department of Legal Sciences. I am accompanied today by Lucie Lamarche, who is both a lawyer and a professor at the *Université du Québec*, and by Mr. William Schabas, who is a lawyer practising in Montreal. We all practise, to a greater or lesser degree, social law and civil law in general.

We prepared two studies for the Commission of Inquiry on Unemployment Insurance. One dealt with a critical aspect of the Unemployment Insurance Act, namely organizational aspects of the administration of the Act. That particular study